



Club de Loisir Informatique de la Chanteraine
22, route de Joigny 89120 – VILLEFRANCHE-ST-PHAL
Email : clubinfo.chanteraine@orange.fr
Site Web : <http://www.clic-chanteraine.com>
Association sans but lucratif régie par la loi de 1901

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DU

Lundi 11 décembre 2017

Début de la séance à 17h00

Membres présents : Monique MOISSETTE, Patrick COURT, Nicole FURLAN, Christiane ROBERT, Christian RICHARD, Guy TISON, Jean-Baptiste BOURGES, Martine BAYARD, Michèle DIET, Edith BARILLON

Membres excusés : Bernard BECHEREAU, Jean-Pierre GERARDIN

Ordre du jour :

- Acceptation des nouvelles adhésions
- Organisation de la galette des rois 2018
- Fixation des tarifs pour 2018
- Fixation de la date de la prochaine assemblée générale
- Point sur la réalisation du plan d'équipement 2017
- Présentation du devis de la société Point Sécurité pour l'ajout d'une carte IP
- Question diverses

La séance est ouverte par Patrick COURT à 17h00

1 – Acceptation des nouvelles adhésions

Une adhésion est demandée depuis la dernière réunion de bureau : celle de Marinette COURT.
La demande d'adhésion est acceptée.

2 – Organisation de la galette des rois 2018

La date proposée pour la galette des rois 2018 est fixée au jeudi 18 janvier 2018 à 15h00. Le lieu retenu est la salle polyvalente de Villefranche. Si la salle n'est pas disponible à cette date, deux dates de repli sont proposées : Lundi 15 janvier ou lundi 22 janvier. Michèle DIET est chargée de prendre contact pour réservation avec Valérie LEBRUN à la mairie de Villefranche.

Comme chaque année les galettes seront achetées à la boulangerie de Villefranche. Un point sera fait sur les boissons restantes depuis la dernière assemblée générale. Elles seront complétées en tant que de besoin (Cidre et Crémant de Bourgogne). Michèle DIET et Edith BARILLON se chargeront des achats. Nicole FURLAN a ouvert un compte auprès du magasin B1.

Rendez-vous pour la préparation de la salle à 14h30 le jour de la manifestation. Seront invités Michel BEULLARD et Michel COURTOIS.

3 - Fixation des tarifs pour 2018

Après un tour de table, la décision est prise à l'unanimité de maintenir les tarifs d'adhésion inchangés pour 2018. 60€ la cotisation pour année pleine et 5€ par mois pour une adhésion en cours d'année.

4 - Fixation de la date de la prochaine assemblée générale

Après consultation du calendrier 2018 et notamment des dates des vacances scolaires, la date retenue pour la prochaine assemblée générale est celle du jeudi 15 Mars 2018 dans la salle polyvalente de Villefranche. Si la salle n'était pas libre, deux dates de replis sont avancées : lundi 12 mars et lundi 19 mars. Michèle DIET est chargée de retenir la salle auprès de Valérie LEBRUN.

5- Point sur la réalisation du plan d'équipement 2017

La réalisation des achats prévus au titre de l'équipement 2016 est terminée. Parmi les dernières acquisitions :

- Achat de l'ordinateur et de l'écran du poste de travail animateur
- Achat d'une tour de stockage avec ses 8 disques durs de 4 To
- Achat de l'imprimante 3D et de ses consommables

Après ces réalisations, l'avoir disponible sur le compte de l'association est d'environ 5.000€.

L'ancien poste de travail des animateurs sera dédié à la gestion de l'association. Il devra permettre aux membres du bureau de travailler soit dans la salle soit à domicile en permettant l'accès aux données nécessaires. Patrick COURT est chargé de sa mise en place.

6 - Présentation du devis de la société Point Sécurité pour l'ajout d'une carte IP

Le système de protection de la salle est désormais totalement opérationnel. La société chargée de son installation est venue changer un détecteur de choc de Velux défectueux. Depuis cette date, aucune nouvelle alarme intempestive ne s'est déclenchée.

Par contre, à l'usage, il est apparu utile d'ajouter au système une carte de communication IP. En effet, pour toute intervention sur les paramètres du système, il est nécessaire de se déplacer à la salle pour effectuer les manipulations. Par exemple, si une alarme intempestive se déclenche en raison d'un contact défectueux, il n'est pas possible, à distance, de désactiver le contacteur.

Le système peut permettre cette fonctionnalité. Il convient d'y ajouter une carte « IP » qui permet de gérer à distance, par internet, via un logiciel approprié, toutes les fonctionnalités de celui-ci. Un devis a été demandé à la société qui a installé le système. Il s'élève à 300€ TTC pose et mise en route comprises.

Une subvention de 3.000€ a été accordée pour cette protection. Au total, CliC n'aura à rajouter qu'une centaine d'euros sur ses fonds propres. Cette gestion à distance permettra d'éviter des déplacements lors d'alertes intempestives.

Accord du bureau pour la commande de la carte IP.

7 – Questions diverses

Aucune question diverse n'étant posée la séance est levée à 18h45

Le Président

La secrétaire

Patrick COURT

Christiane ROBERT